

## La gestion de la connaissance ?

---

Le KM (knowledge management ou gestion de la connaissance ou gestion du savoir) est un ensemble de moyens informatiques mis à disposition de l'individu ou du groupe pour assurer la gestion des informations significatives et du savoir-faire collectif. Les buts du KM sont :

- d'assurer une meilleure qualité des produits et services,
- d'améliorer l'efficacité et la compétitivité des équipes,
- de favoriser l'innovation.

Gérer la connaissance, c'est recueillir, capitaliser, valoriser et diffuser l'information

La gestion de la connaissance n'est pas une brique technologique, mais elle met en jeu un ensemble de briques technologiques : base de données, gestion électronique des documents, workflow, informatique collaborative, moteurs et méthodes de recherche, langages documentaires, etc.

## Des besoins en gestion de la connaissance ?

---

Pour vos recherches documentaires ou pour vos recherches d'information au sein même de votre entreprise, vous souhaitez mettre en place un portail. Sachant que vos collaborateurs passent jusqu'à 50% de leur temps à rechercher des informations (source IDC), souhaitez-vous, dans ce portail, centraliser et optimiser cette tâche ?

Les décideurs de votre entreprise ont chaque jour besoin d'informations économiques, d'informations sur vos clients, vos fournisseurs, vos partenaires... L'intelligence économique est aujourd'hui au cœur de la réflexion et des décisions stratégiques. Disposez-vous d'un outil pour rechercher les informations pertinentes ?

Les technologies sont en mutation permanente. Vous avez besoin d'assurer une veille technologique pour vous tenir au courant des évolutions, des marchés qui s'ouvrent, des concurrents qui apparaissent... Les sources d'information sont nombreuses, multiples, redondantes. Souhaitez simplifier votre processus de veille ?

Nul n'est censé ignorer la loi. Les entreprises, les organismes, les collectivités, comme les individus, doivent être au courant des lois et règlements qui s'appliquent. Vous devez effectuer une veille juridique et réglementaire permanente, vos sources sont nombreuses. Comment assurer une veille régulière et automatisée ?

Brevet, nom de marque, propriété intellectuelle : la gestion de la propriété intellectuelle permet à l'entreprise de protéger ses biens et son savoir-faire. Mais gérer, c'est aussi connaître et savoir. Etes-vous sûr de disposer régulièrement des dernières informations sur la propriété intellectuelle ?

## L'offre de **manggix**

---

Que ce soit pour la mise en place d'un portail documentaire ou d'un portail d'entreprise, **manggix** est capable d'étudier, de concevoir, de réaliser et de maintenir votre portail. En vous apportant leur expérience et leurs compétences dans les technologies les plus innovantes, les ingénieurs de **manggix** sauront vous proposer la meilleure architecture et les meilleures solutions techniques. Grâce à un accord de partenariat avec un éditeur international de renommée mondiale, **manggix** vous proposera la technologie la plus performante.

**manggix** peut vous aider dans votre projet de mise en place d'un outil d'intelligence économique. Nos experts sauront vous proposer une démarche allant de l'audit jusqu'à la réalisation et au déploiement des outils nécessaires. Avec des signalements et une diffusion automatiques, vos décideurs auront en permanence les informations pour prendre les décisions stratégiques.

Les sources d'informations sont nombreuses, les informations souvent redondantes, **manggix**, saura mettre en place un outil de veille technologique. Cet outil permettra de trouver l'information vitale pour votre entreprise. Il permettra également à vos collaborateurs de comprendre plus aisément et rapidement les documents en langue étrangère.

Parce que les experts de **manggix** connaissent les domaines dans lesquels ils interviennent, ils peuvent vous conseiller et réaliser un système pour assurer votre veille juridique et réglementaire. Que ce soit pour une entreprise ou pour une collectivité territoriale, nos ingénieurs étudieront et réaliseront l'outil de veille correspondant à votre besoin.

Fédérer les sources d'informations, trier et sélectionner les informations, échanger et diffuser les documents : **manggix** vous propose une palette complète de prestations ainsi qu'un produit logiciel. Nos ingénieurs seront capables de vous accompagner dans toute votre démarche de mise en place d'outils de gestion de la connaissance. Et nos interventions pourront se poursuivre pour maintenir, administrer et améliorer votre système afin qu'il réponde toujours à l'évolution de votre besoin.

**manggix**

37 rue Claude Kogan 38100 Grenoble  
Tél. : 04 76 52 98 81 Fax : 04 76 52 77 90

**[www.manggix.com](http://www.manggix.com)**

**[manggix@manggix.com](mailto:manggix@manggix.com)**

**SIRET 449 290 972 00032 RCS Grenoble**